

Image not found or type unknown



Denonciation contrat parution

Par **Rosebonbon**, le **22/06/2010 à 09:50**

Bonjour,rnrnJ'ai souscrit l'année dernière une parution dans un annuaire professionnel avec un contrat pour 2 parutions. L'année dernière déjà le format de sortie ne correspondait plus à celui présenté par le commercial qui m'a fait signé et cette année on m'annonce que l'annuaire change de nom.rnrnN'étant plus sûr de l'impact sur le particulier entre le format ressemblant à celui d'une publicité quelconque et un nom auquel les gens ne seront pas habitués je voudrais dénoncer mon contrat. Est-ce possible compte tenu des modifications que j'estime significatives?rnrnD'avance merci à vous.